

Responsabilité Sociétale 2021



Sommaire

I - Engagement auprès de nos clients.....	3
Exclusions normatives et sectorielles	3
Suivi des controverses ESG et contrôle des risques	3
Politique de vote ISR.....	4
Label	4
Publications	4
II - Engagement vis-à-vis de la société	5
Une politique d’achats engagée	5
Initiation de projets solidaires	5
III - Préserver notre planète.....	5
Politique de recyclage.....	5
Réduction de notre consommation de papier	5
Dématérialisation des fiches de paie.....	6
Engagement de l’ensemble des collaborateurs	6
De la réduction de nos déplacements.....	6
...vers la mise en place d’une stratégie bas carbone.....	6

I - Engagement auprès de nos clients

Dans le cadre d'une réflexion globale sur l'impact de ses investissements, Chahine Capital adopte une démarche responsable dans le choix de ses participations. Il est en effet primordial pour nous d'aligner les intérêts des investisseurs sur les intérêts généraux de la société civile. En intégrant ces préoccupations ESG dans nos processus, nous visons à ce que la notion d'investissement à long-terme soit en adéquation avec le respect des générations futures.

Pour prouver son engagement en termes d'investissement responsable, Chahine Capital a rejoint depuis octobre 2019 le réseau des gestionnaires d'actifs signataires des Principes Pour L'Investissement Responsable des Nations-Unies (UNPRI).

Nous nous engageons volontairement à appliquer les 6 principes définis en faveur de l'investissement responsable. Ces principes ont vocation à aider les signataires à incorporer les questions environnementales, sociales et de gouvernance à leurs décisions en matière d'investissement et d'actionnariat.

Exclusions normatives et sectorielles

Certaines pratiques et certains secteurs ont été exclus de notre gamme de fonds. Nous avons proscrit l'investissement dans les sociétés dont l'activité est liée à la production d'armes ou matériel de guerre, ceci incluant les bombes à sous-munitions, les mines antipersonnel, ou l'entretien des armes nucléaires.

Nous avons également décidé de ne pas investir dans les sociétés dont le revenu lié à l'extraction du charbon (thermique, métallurgique, coke) ou à la production d'énergie issue du charbon dépasse 30 % du chiffre d'affaires.

Les entreprises liées à la production du tabac sont également exclues.

L'investissement de chaque compartiment dans les sociétés de jeux d'argent (casinos, paris mutuels, etc.) est limité à 5%.

Enfin, nous n'investissons pas dans des entreprises dont le manquement aux normes éthiques fondamentales (principes de l'UNGC (The United Nations Global Compact), violation des droits individuels, non-respect des droits de l'Homme, graves atteintes à l'environnement, etc.) est avéré.

Suivi des controverses ESG et contrôle des risques

Nous avons complété notre politique de gestion des risques avec un volet lié à l'ESG. Les risques liés aux droits de l'Homme, au travail, à l'environnement et à la corruption peuvent se traduire par des risques pour la réputation et les finances d'une entreprise, et par conséquent en un risque pour l'investisseur final.

Ainsi sont exclues les entreprises présentant un niveau élevé de controverse (tel que défini dans notre procédure de contrôle des risques ESG), en utilisant les données de la base RepRisk.

Politique de vote ISR

Nous avons mis en place une politique de vote ISR et votons donc à l'ensemble des assemblées générales des entreprises détenues dans nos fonds Digital Funds. Nous appliquons par défaut les recommandations de vote ISR fournies par la recherche de notre partenaire ISS Governance.

Label

La Luxembourg Finance Labelling Agency (LuxFLAG) a accordé le label ESG à 4 des fonds gérés par Chahine Capital : Digital Funds Stars Europe, Digital Funds Stars Europe Ex-UK, Digital Funds Stars Europe Smaller Companies, Digital Funds Stars US Equities.

Cette labellisation traduit de nouveau notre volonté de nous inscrire dans le courant puissant et vertueux d'une finance responsable.

Publications

- [Politique d'investissement responsable](#)
- [Rapport trimestriel d'exercice des droits de vote](#)
- [Rapport d'activité trimestriel](#)

Engagée dans une dynamique responsable, Chahine Capital a décidé d'étendre progressivement en 2021 ses engagements en matière de politique RSE afin de contribuer positivement à la préservation de l'environnement.

II - Engagement vis-à-vis de la société

Une politique d'achats engagée

Chahine Capital fera appel à *Esprit Recyclé* pour l'achat de fournitures de bureau, une entreprise proposant des produits écoresponsables, et *Antilope*, une structure favorisant l'insertion professionnelle en situation de handicap.

Pour l'achat de cafés en grains, Chahine Capital s'engagera auprès de *Café Joyeux*, une association solidaire, formant et employant des serveurs et cuisiniers porteurs d'un handicap mental ou cognitif.

Initiation de projets solidaires

Un bac sera mis à disposition des salariés afin de collecter des bouchons en plastique au profit de l'association Laurette Fugain pour lutter contre la leucémie.

Des collectes seront également organisées ponctuellement afin de soutenir le tissu associatif.

Enfin, des actions de soutien auprès d'associations vont être engagées au cours de l'année.

III - Préserver notre planète

Politique de recyclage

Une politique de tri va progressivement être mise en place au sein des locaux. Des containers seront installés pour :

- Collecter les piles usagées ;
- Trier le carton, le papier et le verre ;
- Recycler les masques usagés à Paris pour les transformer en matière première.

Chahine Capital a également décidé de bannir le plastique à usage unique en installant dans ses bureaux une fontaine à eau au Luxembourg ainsi qu'un filtre à eau à Paris. Ainsi, chaque salarié sera doté d'une tasse et d'une gourde réutilisable.

Réduction de notre consommation de papier

Les imprimantes seront programmées par défaut, en noir et blanc et en format recto/verso. Les cartouches d'encre, quant à elles, sont recyclées auprès d'un fournisseur spécialisé. Enfin, les travaux d'impression seront réalisés sur du papier labellisé PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes), certifiant la gestion durable des forêts.

Dématérialisation des fiches de paie

Chahine Capital a pris la décision de dématérialiser son système de fiches de paie. Ainsi, les bulletins de salaire seront à disposition des salariés via une plateforme numérique sécurisée.

Engagement de l'ensemble des collaborateurs

Un guide des bonnes pratiques est fourni à chaque collaborateur pour les sensibiliser aux bons gestes à adopter afin de réduire les impacts négatifs sur l'environnement (écogestes devant son poste de travail, écogestes au bureau, écogestes lors de ses déplacements).

De la réduction de nos déplacements...

Chahine Capital vise à réduire les déplacements non-essentiels et à privilégier les visioconférences ainsi que les conférences téléphoniques. Chaque fois que cela sera possible, les transports les moins polluants seront utilisés.

...vers la mise en place d'une stratégie bas carbone

Chahine Capital s'engage à estimer l'impact de son activité sur le climat en s'appuyant sur la méthodologie Bilan Carbone développée par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). L'objectif est d'identifier des actions permettant de réduire son empreinte environnementale, puis, de contribuer à la neutralité carbone en finançant des projets à la hauteur des émissions de gaz à effet de serre incompressibles.